

PROJET FAUFIL

32P-360



Service des enquêtes sur la corruption
Sûreté du Québec

Faubourg Contrecoeur



Origine du dossier

- Le 27 mars 2009, le vérificateur général de la ville de Montréal dépose un rapport faisant état de plusieurs anomalies concernant la gestion immobilière du projet Faubourg Contrecoeur par la Société d'habitation de Montréal (SHDM), alors que le directeur général était Martial FILLION.
- En 28 avril 2009, le nouveau directeur général dépose une plainte auprès du service d'enquête sur les crimes économiques, suite à la recommandation du vérificateur général de la ville de Montréal
- En novembre 2009, une enquête en matière d'abus de confiance, le projet « Faufil », est initiée par la nouvelle division sur la corruption de la Sûreté du Québec communément appelée « Marteau ». L'enquête a permis de démontrer un complot de fraude et de l'abus de confiance dans le cadre du développement du projet « Faubourg Contrecoeur ».

- **Le projet Faubourg Contrecoeur est un projet de développement géré par la SHDM et satisfait le programme Accès Condos de la SHDM.**
- **Volonté politique de faire le projet par le Maire G. Tremblay, car il vise le développement et la mise en marché des unités d'habitation en copropriété à prix abordables.**
- **La fusion de la SDM et la SHDM en une société privée soustrait la société aux règles régissant la Loi sur les cités et villes et facilite le stratagème.**
- **Particularité : Dans les autres projets, les entrepreneurs sont propriétaires de terrains et responsables de la décontamination et de la construction des infrastructures publiques et municipales.**

- **Le 4 novembre 2002, nomination de Martial Fillion à la SHDM.**
- **En 2004, la SHDM reçoit le mandat du programme Accès Condos.**
- **Décembre 2004, GGBB (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc) remporte l'appel de service en urbanisme pour la réalisation d'un plan d'ensemble de développement pour le site Contrecoeur.**
- **Le 3 février 2005, Groupe Séguin a obtenu plusieurs contrats pour effectuer les études de caractérisation des sols, qui serait nécessaire la décontamination ainsi que l'estimation des coûts des infrastructures municipales.**
- **LVM Fondatec (filiale Dessau) a fait l'estimé des coûts de décontamination.**
- **Aedifica (firme architecture) & UN architecture ont réalisé un plan de développement du site Faubourg Contrecoeur.**

- **En février 2006, Paolo Catania a accès à de l'information privilégiée.**
- **Le 11 octobre 2006, le document d'appel de qualification est publié. Treize entreprises ont demandé le document d'appel de qualification.**
- **Le 25 octobre 2006, cinq entreprises déposent une demande de qualification.**
- **Le 1^{er} novembre 2006, deux entreprises sont qualifiées.**
- **Le 13 novembre 2006, l'appel d'offres est publié.**
- **Le 6 décembre 2006 est la date du dépôt des soumissions d'appel d'offres.**
- **Le 15 décembre 2006, la soumission de Construction F. Catania est retenue.**
- **Il y a eu des rencontres entre Construction Frank Catania & ass , GGGB, le Groupe Séguin et des responsables de la SHDM avant l'octroi du contrat.**

- **Le 28 mai 2007, le protocole d'entente de développement du site est signé entre SHDM & Construction F Catania.**
- **Le 21 août 2007, un contrat de prêt au montant de 14 625 000 \$ (décontamination) est signé entre SHDM & Construction. F. Catania**
- **Le 10 octobre 2007, acte de vente d'un terrain signé par la SHDM & Construction. F. Catania .**
- **Le 8 avril 2008, avance sur prêt de 3 000 000 \$ (chèque) à Construction F. Catania.**
- **Le 14 juillet 2008, entente de financement entre SHDM & Construction. F. Catania .**
- **Le 14 juillet 2008, avance sur prêt de 2 909 847 \$ (chèque) à Construction F. Catania.**
- **Le 21 août 2008, Construction. F. Catania n'a pas remboursé son paiement de prêt.**

Appel d'offres

■ 1. Information privilégiée :

Les représentants de Construction. F. Catania ont reçu de l'information privilégiée de plusieurs personnes, via courriels. Des documents ont été retrouvés dans le serveur de Construction F. Catania.

■ 2. Critères de l'appel de qualification:

Les critères ont été choisis afin de favoriser Construction F. Catania.

■ 3. Délai de soumission (durée)

Le délai était beaucoup trop court, ce qui permettait de favoriser Construction F. Catania.

- Le 11 octobre 2006, document de l'appel de qualification publié. Treize soumissionnaires vont chercher l'appel de qualification.
- Le 25 octobre 2006, cinq entreprises présentent une demande qualification.
- Le 1^{er} novembre 2006, deux entreprises sont qualifiées.
- Le 13 novembre 2006, l'appel d'offres est publié.
- Le 6 décembre 2006, dépôt des soumissions d'appel d'offres.

Appel d'offres

- 4. Aucune ouverture publique de l'appel d'offres.
- 5. La destruction des documents de l'appel de qualification et de l'appel d'offres par des employés de GGBB (Plania).
- 6. L'esquisse de financement (présentée par Construction F. Catania) au lieu d'une lettre de garantie bancaire de la valeur de 40 millions de dollars.
- 7. La nécessité et les répercussions d'un appel de qualification.

Appel d'offres

■ 8. Comité de sélection :

Les quatre membres du comité ne sont pas neutres.

1. Jean François Bertrand

- DGA SHDM (rôle)

2. Mario Paul Hus

- Avocat mandaté par la SHDM.
- Il a été impliqué au parti d'Union Montréal.

3. Marc Deschamps

- Comptable, Paolo Catania est un de ses clients.
- Il a été agent officiel de l'Équipe Tremblay d'Union Montréal.
- La firme qui l'emploie à un contrat avec la SHDM.

4. Daniel Gauthier

- Président GGBB, firme d'urbanisme et sous-contractant de la SHDM.
- Gère le processus appel d'offres.

Appel d'offres

■ 8. Comité de sélection :

- Plusieurs irrégularités telles que :
 - pas de secrétaire au moment de l'appel d'offres;
 - Certains critères d'évaluation sont trop généraux pour être utiles;
 - Notes attribuées aux soumissionnaires sont arbitraires et ne reflètent pas adéquatement les qualifications et l'expérience de chacun;
 - Une grille pour tous au lieu de quatre grilles d'évaluation.

■ 9. GGBB, firme d'urbanisme sans expérience dans les processus d'appel d'offres (projet de 300 M\$)

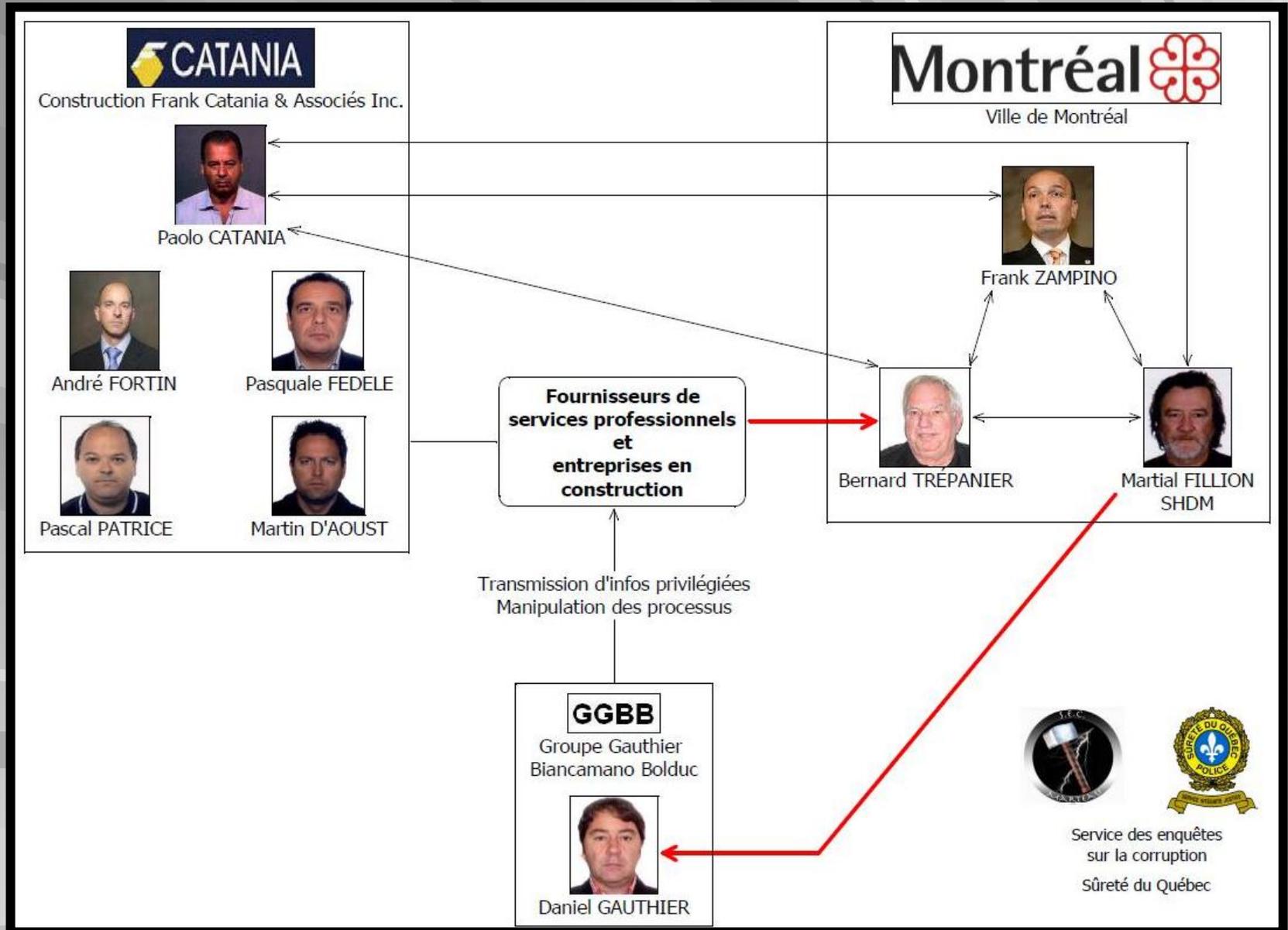
PRINCIPAUX ACTEURS

- **Martial FILLION** : Directeur général à la SHDM,
- **Daniel GAUTHIER** : GGGB et sous-traitant SHDM

- **Paolo CATANIA**: Construction Frank CATANIA Inc.
- **André FORTIN** : Construction Frank CATANIA inc.
- **Pasquale FEDELE**: Construction Frank CATANIA Inc.
- **Martin D'AOUST** : Construction Frank CATANIA inc.
- **Pascal PATRICE** : Construction Frank CATANIA inc.

- **Frank ZAMPINO** : Président du comité exécutif de la Ville de Montréal
- **Bernard TRÉPANIÉ** : Directeur de financement du parti Union Montréal

Résumé du stratagème



Retombées

- **Ce stratagème a permis à ce que Construction F. CATANIA obtienne le contrat lors de l'appel d'offres au détriment des compagnies soumissionnaires.**
- **Plusieurs subterfuges utilisés ont favorisé monétairement Construction F. CATANIA & associés, créant ainsi des pertes financières à la SHDM, à la ville et aux autres soumissionnaires.**

Perquisitions

Plus de 30 perquisitions et plusieurs remises volontaires de documents

- 10 mars 2010
 - Construction F. Catania

- 1^{er} septembre 2010
 - GGBB

- 1^{er} septembre 2010
 - Deloitte

- 15 mai 2010
 - Ville de Montréal

Construction F. Catania Inc.



Arrestations

le jeudi 17 mai 2012

- Martial FILLION : Directeur général à la SHDM
- Daniel GAUTHIER : GGBB et sous-traitant SHDM

- Paolo CATANIA: Construction Frank CATANIA inc.
- André FORTIN : Construction Frank CATANIA inc.
- Pasquale FEDELE: Construction Frank CATANIA inc.
- Martin D'AOUST : Construction Frank CATANIA inc.
- Pascal PATRICE : Construction Frank CATANIA inc.

- Frank ZAMPINO : Président du comité exécutif de la Ville de Montréal
- Bernard TRÉPANIÉ : Directeur de financement du parti Union Montréal